

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL  
DU 27 MAI 2013

- n° 88 de MM. Jean-Pierre Wolhauser (PLR) et Pierre Marchioni (UDC), ainsi que de 43 cosignataires, demandant au Conseil communal une étude sur l'utilisation du chemin du Palatinat entre la route de Grandfey et la Porte de Morat par des piétons et des cyclistes en parallèle à l'ouverture du pont de la Poya

M. Jean-Pierre Wolhauser (PLR) résume le postulat ci-après :

*"Le chemin du Palatinat qui se trouve en bordure du futur pont de la Poya, et dont l'ouverture est prévue dans le courant du deuxième semestre 2013, servira de voie d'accès et de sortie aux piétons et cyclistes qui emprunteront le nouveau pont. Le chemin du Palatinat est utilisé sur la partie inférieure depuis la porte de Morat comme espace récréatif par des familles ou personnes avec enfants en bas âge et dispose au fond d'une pente assez impressionnante pour relier la route de Grandfey. Les postulants prient la Commune d'étudier l'utilisation accrue de ce chemin par les piétons et cyclistes avec le pont de la Poya sous divers aspects (cohabitation, signalisation, marquage au sol, aménagement d'une zone protégée pour les familles et personnes avec enfants en bas âge sur la partie plate du chemin du Palatinat)."*